

Synthèse d'étude¹

Représentations sociales et valorisation de l'exploitation durable des forêts de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Décembre 2019



Vue générale du Sud du massif de la Sainte-Baume / Crédits : Marcel Leguay

INTRODUCTION :

Cette étude a eu l'ambition de décrypter les représentations qu'ont les non-professionnels des forêts et d'en tirer des préconisations pour mieux faire comprendre l'utilité de l'exploitation forestière durable pour la société.

Pour ce faire, il a d'abord été produit un état des lieux bibliographique relevant un certain nombre de témoignages et de données statistiques. Afin d'approfondir ces éléments, il a ensuite été réalisé une vaste enquête à laquelle ont répondu 1 350 individus non impliqués dans la filière (236 chasseurs, 928 environnementalistes, et 125 autres publics) ainsi que 164 propriétaires et 26 gestionnaires forestiers professionnels publics et privés. L'analyse des informations récoltées a permis de lever de nombreuses interrogations au sujet de l'acceptabilité sociale des coupes de bois. Des recommandations ont ainsi pu être identifiées, permettant de promouvoir au mieux les activités liées à la récolte durable de bois.

¹ Rapport complet à télécharger via ce lien : http://www.ofme.org/foretmodele-provence/doc/pdf/acceptation/FMP-Rapport_etude.pdf

I. Enquête :

1. Enquête auprès d'acteurs impliqués dans la filière bois :

Les sondages de l'enquête auprès d'acteurs impliqués dans la filière bois ont été répondu par :

- 101 communes forestières réparties relativement uniformément entre les 6 départements de la région Sud, dont 24% détenant moins de 100 ha, 38% entre 100 et 500 ha, et 39% plus de 500 ha ;
- 63 propriétaires forestiers privés tous adhérents de l'Association Syndicale Libre de la suberaie varoise (biais à prendre en considération), étant des hommes à 70%, ayant plus de 65 ans à 51%, ayant une propriété individuelle à 69%, comprenant moins de 10 ha à 35%, entre 10 et 25 ha à 19% et plus de 25 ha à 46% ;
- 12 gestionnaires forestiers privés couvrant tous les départements de la région et ayant en moyenne 151 propriétés et 11 071 ha sous leur responsabilité technique personnelle ;
- 14 agents de l'ONF, dont 13 responsables d'unités territoriales et un responsable forêt bois d'une agence bi-départementale, couvrant également tous les départements de la région ayant en moyenne 35 276 ha sous leur responsabilité technique personnelle.

RESULTATS :

Côté privé, le manque à gagner moyen que représentent les ajournements de coupe pour des raisons notamment de pression sociale par rapport aux coupes prévues aux plans de gestion n'est que de 1,6%. Cela est globalement peu significatif. **Toutefois, notons que 9,5% des propriétaires sondés² avouent avoir déjà refusé au moins une récolte de bois notamment pour des raisons de pression sociale.** Pour 4,7% d'entre eux, cela leur a d'ailleurs empêché de réaliser une quelconque coupe.

Côté forêts publiques (communales et départementales seulement), **le pourcentage** du manque à gagner que représentent les ajournements de coupe pour des raisons notamment de pression sociale par rapport aux coupes prévues aux plans d'aménagement **s'élève à 6,5% en moyenne, ce qui représenterait entre 10 et 20 000m³ / an à l'échelle régionale.** Notons que les départements littoraux sont deux fois plus touché par le phénomène que les départements d'arrière-pays montagnards (8 contre 4%) et que parmi les unités territoriales concernées, le taux moyen atteint 11,8%.

Même si les propriétaires publics sont plus sensibles à la pression sociale à l'encontre de l'exploitation forestière que les propriétaires privés, dans les deux cas, nous remarquons une concentration du phénomène : seule une petite minorité de propriétaires forestiers ajourne des coupes pour tout ou partie un motif de pression de la population. **L'impact pour l'ensemble de la filière régionale est donc relatif (5,7%³), mais localement, et pour les propriétés concernés, l'impact peut-être très important.**

² NDLR : pour rappel, tous les propriétaires forestiers privés sondés sont adhérents de l'Association Syndicale Libre de la suberaie varoise et sont donc localisés sur la frange littorale de la région Sud, contexte socio-culturel particulier et non représentatif de la région

³ Ce chiffre a été calculé en prenant en considération ce que représentent dans les récoltes de bois à l'échelle régionale les forêts publiques (83%) et les forêts privées (17%)

➤ Moyennes des acteurs impliqués dans la filière bois – Sondages fusionnés :

Identité des personnes s'opposant aux coupes de bois :

	Nb.	%
<i>Chasseur(s)</i>	23	56%
<i>Promeneur(s) / randonneur(s)</i>	16	39%
<i>Voisin(s)</i>	13	32%
<i>Affilié(s) à une association de protection de l'environnement</i>	11	27%
<i>Elus</i>	3	7%
<i>Je ne connais pas le profil</i>	2	5%
<i>Vététistes</i>	1	2%
<i>Copropriétaire(s) (dans le cas d'une propriété collective)</i>	1	2%
Total répondants :	41	171% ⁴

Tableau 1

Types de coupes de bois visés par les « pressions sociales directes » :

	Nb.	%
<i>Eclaircie</i>	33	59%
<i>Coupe rase de taillis</i>	12	21%
<i>Coupe rase de futaie</i>	9	16%
<i>Je ne sais pas</i>	2	4%
Total répondants :	56	100%

Tableau 2

Etonnement, les oppositions portent bien plus davantage sur des coupes d'éclaircie que sur des coupes rases. Une explication donnée par un agent de l'ONF est que les coupes à blanc sont plus souvent situées en zones reculées et sont par conséquent moins visibles par les visiteurs.

Motifs avancés par les opposants aux coupes de bois :

	Nb.	%
<i>modification du paysage</i>	24	67%
<i>déforestation</i>	21	58%
<i>atteinte à la biodiversité</i>	12	33%
<i>dommages causés aux chemins/pistes</i>	12	33%
<i>augmentation du risque incendie</i>	6	17%
<i>érosion des sols</i>	5	14%
<i>augmentation des risques de dégâts d'infrastructures</i>	2	6%
<i>renforcement du changement climatique et/ou aggravation de ses effets</i>	1	3%
<i>autres</i>	10	28%
Total répondants :	36	258%

Tableau 3

⁴ Le pourcentage total des réponses dépasse 100% lorsque plusieurs réponses étaient rendues possibles.

Par ailleurs, et malgré la tentative des questions posées, notons qu'il est très difficile de séparer les motivations économiques des autres (préservation des paysages et de la biodiversité existante, de la « paix sociale » etc.). Tout est relatif car tout dépend de l'ampleur des gains économiques à escompter d'une coupe de bois.

Par conséquent, la superficie foncière et le niveau de rentabilité économique de l'exploitation des bois en possession sont deux facteurs essentiels à prendre en compte dans la propension d'un propriétaire publics à être sensible à la pression sociale à l'encontre de coupes de bois. Nous avons noté que plus leur surface de propriété forestière est grande, moins les communes sont sensibles à la pression sociale. Cela s'expliquerait par le fait que plus elles possèdent une grande forêt, plus les revenus issus de coupes sont potentiellement importants, et donc moins les enjeux sociaux et environnementaux compteraient en comparaison. **A l'inverse des communes, plus les propriétaires privés ont une grande surface de forêt, plus ils sentent une pression sociale.** Cela peut peut-être s'expliquer par le fait que plus ils possèdent une grande forêt, plus ils sont susceptibles d'y couper du bois, et donc plus la question de la pression sociale peut se poser pour eux.

2. Enquête auprès de non-professionnels de la filière bois :

➤ Chasseurs :

Le sondage dédié aux chasseurs a été répondu par 236 chasseurs, principalement des départements du Var, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes et du Vaucluse, résidant à la campagne pour 76% d'entre eux, ayant moins de 35 ans pour 14% et plus de 65 ans pour 27% d'entre eux, et adhérents à au moins une société de chasse pour 88% d'entre eux.



Crédits : Mohammed OUZZAOUI / <https://unsplash.com/>

RESULTATS :

Les chasseurs statistiquement les plus hostiles ou moins favorables aux « coupes de bois à destination commerciale vis-à-vis de la société et de son l'environnement », sont :

- **les jeunes** (écart de 9,5 points de pourcentage entre les catégories des 18-35 ans et des plus de 65 ans ayant un avis négatif ou très négatif sur ce sujet),
- **les ruraux** (écart de 12,3 points avec les résidents urbains pour ceux qui émettent un avis négatif ou très négatif),
- **les non adhérents à une société de chasse** (écart de 13,5 avec les membres de société de chasse pour ceux qui ont un point de vue positif ou très positif).

Bien que presque un chasseur sur cinq trouve "toujours négatives" les coupes de bois à destination commerciale vis-à-vis de la chasse, **une majorité d'entre eux reste nuancée** sur cette question (cf tableau 4).

<i>Selon vous, d'une manière générale, les coupes de bois à destination commerciale vis-à-vis de la chasse, c'est plutôt :</i>	Nb.	%
<i>Toujours positif</i>	14	7,2
<i>Parfois positif / parfois négatif</i>	130	67
<i>Toujours négatif</i>	35	18
<i>Sans avis</i>	15	7,7
Total répondants :	194	100

Tableau 4

Les chasseurs sont en moyenne 57% à considérer que les coupes de bois diminuent ou dispersent les populations de gibier, contre environ 35% seulement à penser qu'elles les augmentent ou concentrent. Concernant le type de coupe, les coupes rases amènent sans surprise environ 70% des chasseurs à juger qu'elles les diminuent ou dispersent. Notons tout de même que presque **44% des chasseurs conçoivent que les coupes d'éclaircies résineuses augmentent les populations de gibier** (cf tableau 5).

<i>Indiquez pour vous les effets des différents types de coupes de bois vis-à-vis des populations de gibiers :</i>	<i>Les augmentent</i>		<i>Les diminuent</i>		<i>Les concentrent</i>		<i>Les dispersent</i>		<i>Sans avis</i>	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
<i>Éclaircies de résineux</i>	81	44	40	22	15	8	35	19	14	8
<i>Éclaircies de feuillus</i>	69	37	50	27	18	10	33	18	18	10
<i>Coupes rase de résineux</i>	25	13	85	45	17	9	44	24	16	9
<i>Coupes rase de feuillus</i>	14	7	95	50	19	10	42	22	21	11
Moyennes :		25		36		9		21		9

Tableau 5

Contrairement à une opinion couramment répandue, **aucune tendance véritable ne se dégage quant à l'avis des chasseurs sur les rémanents laissés sur place suite aux coupes de bois** (cf tableau 6).

<i>Selon vous, vis-à-vis de la chasse, les rémanents (branchages) laissés sur place suite aux coupes de bois, c'est :</i>	Nb.	%
<i>Toujours positif</i>	36	18,56
<i>Parfois positif / parfois négatif</i>	83	42,78
<i>Toujours négatif</i>	55	28,35
<i>Sans avis</i>	20	10,31

Tableau 6

➤ Environnementalistes :

Le sondage dédié aux environnementalistes a été répondu par 358 personnes de la région Sud PACA, étant des hommes à 53%, âgées de moins de 35 ans à 17% et plus de 65 ans à 33%, ayant un lien direct avec au moins une association de protection de l'environnement à 76%, résidant à la campagne à 62% et se rendant en forêt plusieurs fois par an à 34% et plusieurs fois par mois à 62% (NB : dans cet échantillonnage, le fait que les ruraux fréquentant souvent la forêt aient été surreprésentés par rapport à la population moyenne représente un biais).



RESULTATS :

En majorité, **les environnementalistes ont une opinion positive de la « gestion forestière »** (56%). **Cependant, ils ne sont que 32% à considérer les « coupes de bois à destination commerciale » positives et 53,8% d'entre eux les jugent même négatives** (14% n'ont pas d'avis sur le sujet). La représentation de ces deux idées pour ces personnes est donc très variable.

Les personnes engagées dans une ou plusieurs associations sont plus négatives à l'égard des coupes de bois commerciales que les autres (cf tableau 7).

<i>Selon vous, d'une manière générale, les coupes de bois à destination commerciale, c'est plutôt :</i>	<i>Avez-vous un lien avec au moins une association de protection de l'environnement ?</i>			
	<i>Oui</i>		<i>Non</i>	
	Nb.	%	Nb.	%
<i>Très positif</i>	5	2.19%	3	4%
<i>Positif</i>	60	26.3%	30	39%
<i>Négatif</i>	109	47.8%	20	26%
<i>Très négatif</i>	26	11.4%	9	11.7%
<i>Sans avis</i>	28	12.3%	15	19.5%
Total répondants :	228	100%	77	100%

Tableau 7

Nous avons observé que **les avis sont divergents et partagés sur le sujet des éclaircies sylvicoles**.

A l'égard des coupes rases, la majorité y est sans surprise opposée (69% les considérant « toujours négatives » pour les sols, la faune, la flore, les écosystèmes). Toutefois, il est à souligner qu'un environnementaliste interrogé sur quatre reste nuancé sur le sujet, les jugeant « parfois positives / parfois négatives », en fonction de la taille, du lieu et du contexte de la coupe.

Parmi les environnementalistes qui ont un avis sur les questions de savoir s'il y a actuellement une surexploitation effective des ressources en bois de la forêt provençale (55% seulement), ils sont autant à penser qu'il y a déjà une surexploitation plutôt que non.

Sans surprise, le critère de « naturalité » est le plus important lorsqu'on évoque une forêt ou gestion forestière idéale. Cependant, **même si entre 10 et 20% des environnementalistes pensent que l'intervention de l'homme est davantage nuisible ou inutile, ils sont deux fois plus nombreux à concevoir le rôle économique de la forêt, tant que l'exploitation est mesurée, raisonnée et durable.**

➤ Tous profils confondus :

744 non-professionnels de la filière bois de tous profils confondus (usagers ou non, environnementalistes ou non) ont répondu à l'enquête. Ces individus ont été des femmes à 55%, âgés de moins de 35 ans à 7% et plus de 65 ans à 43%, se rendant en forêt plusieurs fois par mois à 64% pour y faire des balades/randonnées à 91%, résidant à la campagne à 55% et se considérant écologiste / environnementaliste à 83% (ces trois dernières caractéristiques sont un biais important que nous avons tenté de prendre en considération dans l'interprétation des résultats statistiques).

RESULTATS :

La catégorie des 18-35 ans est opposée (réponses « négatif » et « très négatif ») aux coupes de bois commerciales à 54 %, soit 6% de plus que les 35-65 ans et **8% de plus que les plus de 65 ans**. De leur côté, **les femmes sont nettement plus négatives que les hommes** à ce sujet (53% contre 36%). Bien que les urbains aient moins d'avis sur l'exploitation forestière que les ruraux, pour ceux qui en ont un, ils sont légèrement moins favorables que ces derniers sur la question. **Moins les personnes vont en forêt, plus ils sont opposés aux coupes de bois commerciales** (57% pour ceux qui s'y rendent rarement ou jamais, contre 44-45% pour ceux qui y vont plusieurs fois par an ou par mois).

Sans surprise, les environnementalistes sont bien plus défavorables aux coupes de bois commerciales que les autres.

Pour les répondants ayant répondu "négatif ou très négatif " à la question sur les coupes de bois à destination commerciale :								
Pourquoi ? Parce que, selon vous, les coupes de bois à destination commerciale :	D'accord		Pas d'accord		Ça dépend		Sans avis	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
- augmentent les risques d'incendie	63	21	101	33	98	32	41	13,5
- augmentent les risques de dégâts d'infrastructures (ex : routes, pistes, sentiers...)	206	68	15	5	61	20	21	6,9
- dégradent la qualité des paysages	257	85	9	3	36	12	1	0,3
- détruisent la forêt	198	65	8	2,6	94	31	3	1,0
- ne répondent pas aux enjeux du changement climatique (CO ² , O ² , sécheresse/humidité de l'air, C°)	229	76	11	3,6	39	13	24	7,9
- diminuent la diversité biologique (végétale et animale)	261	86	10	3,3	32	11	0	0,0

Tableau 8

Aux questions ouvertes et facultatives « Selon vous, une forêt / gestion forestière idéale c'est quoi ? », la conception qui se dégage est une forêt gérée modérément et respectant la biodiversité, les milieux et les paysages. **L'importance des professionnels, du risque incendie et du changement climatique est largement ignorée.**

II. Recommandations

1. Structurer une stratégie de communication pertinente

Avant de présenter des recommandations pratiques en termes de communication, les orientations d'ordre général suivantes peuvent être préconisées :

➤ **Démontrer les efforts concrets faits par la filière pour améliorer ses pratiques :**

Les définitions de la « forêt idéale » et « gestion forestière idéale » qu'ont apportées 136 chasseurs, 578 environnementalistes et 64 autres profils de personnes au travers de l'enquête ont démontré qu'en majorité, ces catégories d'individus ne sont pas par principe opposées à la gestion forestière. Ils aspirent majoritairement à une gestion raisonnée, modérée, douce pour les milieux, la faune, les paysages. En conséquence, il pourrait être « peine perdue » pour des acteurs de la filière de défendre des pratiques d'exploitation forestière apparaissant de toute façon antagonistes avec ces souhaits. C'est pourquoi ces derniers doivent démontrer les efforts concrets qu'ils font pour améliorer leurs pratiques (NDLR : la « charte de confiance de la récolte de bois » initiée par Fibois Sud est en ce sens une très bonne initiative, à valoriser publiquement).



➤ **Eviter la communication trop orientée :**

Il convient de se garder de mettre en œuvre une communication de type « balistique ». Transmettre des messages trop connotés « filière » ou « exploitation forestière » pourrait aisément déboucher sur un renforcement des tensions, et serait ainsi complètement contre-productif en générant un effet opposé à l'objectif. Il faut donc redoubler de prudence en termes de communication car chacun a, légitimement, son propre système de valeurs liés aux espaces naturels.

➤ **Définir un plan de communication concerté :**

La solution serait de mettre en place dans un premier temps une action concertée de définition de modèles de gestion forestière satisfaisant les différentes parties-prenantes représentatives des enjeux (Fibois Sud pour les filières forêt bois, réseau GRAINE et institutions publiques engagées dans l'éducation à l'environnement (EAE), Fédérations des chasseurs et des randonneurs). Ainsi, en arrivant à un consensus, un plan de communication commun et donc légitime de part et d'autres pourrait être conçu. Il serait diffusé par les têtes de réseaux citées précédemment à toutes leurs structures adhérentes, et via les dispositifs spécifiques d'EAE des institutions publiques (subventions, maisons de la nature, programme éducatifs etc.).

➤ **Mettre en place un plan de communication** sur la base des questions suivantes : quoi, pourquoi, envers qui, par qui, quels moyens, quel planning ?

Les **recommandations pratiques suivantes** peuvent être données pour faciliter la compréhension de l'intérêt de la gestion durable des forêts :

- Utiliser des messages simples et adaptés,
- Viser comme publics-cibles la génération apprenante, les « leaders d'opinion » dans le secteur de l'animation parascolaire et de sensibilisation à la protection de l'environnement,
- Réduire la distance entre l'émetteur et le récepteur de la communication, par exemple en se rencontrant physiquement, et sur le terrain,
- Engager les publics, en les invitant à visiter un chantier par exemple,
- Etre positif dans ses discours,
- Sélectionner des supports originaux voir ludiques,
- Se référer à des hauts-lieux touristiques, connus de tous,
- Mobiliser les codes socio-culturels des publics,
- Raconter des histoires, utiliser l'art narratif,
- S'engager dans la durée.



2. Recourir à des modes d'actions et argumentaires adéquates

A. Recensement et analyse des actions et outils de communication réalisées et disponibles pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Portant sur la forêt et sa gestion, **une multitude d'actions ont été réalisées et d'outils de communication sont disponibles pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

Les publics ciblés ont été les propriétaires forestiers, le grand public et particulièrement les enfants. Pourtant, l'enquête a fait ressortir que **les profils-type les plus susceptibles de s'opposer et donc de bloquer des projets de coupe de bois sont les chasseurs, les environnementalistes et les riverains. Or, à l'exception de rares réunions publiques organisées par l'ONF, aucune action de communication répertoriée ne vise spécifiquement ces catégories de personnes.**

B. Types d'actions et argumentaires à mobiliser selon les publics-cibles

Nota bene :

Selon un responsable forêt et bois d'une agence bi-départementale de l'Office National des Forêts, « **les gens font l'amalgame entre les coupes DFCI qui sont en effet toujours radicales et en plus sur des zones d'interface donc très exposées aux regards, et les coupes sylvicoles** ». Lors de communications à l'échelle locale, il conviendra donc de veiller à ce que cette confusion ne rentre pas dans les échanges.

Types d'actions :

PUBLICS CIBLES EXEMPLES D' ACTIONS	Chasseurs	Environnementalistes	Tous autres publics
Actions locales	Affichage sur la voirie publique, visites de chantier, panneaux éphémère d'information, articles (dans les journaux municipaux par exemple), animation de réunions publiques, kit communicationnel à destination des mairies (fiches d'information, article type, affiches et courriers).	Ateliers pédagogiques, conférences, expositions, visites de chantier, articles et animations ludiques numériques (ex : quizz, vidéos, visites virtuelles de chantier) à diffuser et faire relayer par les associations locales de protection de la nature, animation d'échanges sur des forums en ligne et les réseaux sociaux (ex : <i>LinkedIn groups</i>).	Ateliers pédagogiques, conférences, expositions, affichage sur la voirie publique, visites et panneaux éphémères d'information sur chantier, articles à diffuser dans les journaux, la presse, les réseaux sociaux, et guides de randonnée / éco-guides locaux, animations ludiques numériques (ex : quizz, vidéos, visites virtuelles de chantier), réunions publiques, kit communicationnel à destination des mairies (fiches d'information, article type, affiches et courriers), animation d'échanges sur des forums en ligne et les réseaux sociaux (ex : <i>LinkedIn groups</i>), journées d'action dans les zones de forte fréquentation (ex : aménagements d'accueil en forêt, centres commerciaux), sensibilisation des dispositifs publics d'éducation à l'environnement.
Actions globales	Support de communication (ex : articles, vidéos) à faire relayer par les organismes représentatifs des chasseurs (fédérations et associations), visites virtuelles de chantier	Articles et animations ludiques numériques (ex : quizz, vidéos, visites virtuelles de chantier) à faire relayer par les associations de protection de la nature.	Articles, reportages et animations ludiques numériques (ex : quizz, vidéos, visites virtuelles de chantier) à faire relayer par les médias et réseaux sociaux. La télévision est le vecteur par excellence de communication pour toucher le maximum d'individus. Mais ceci requière de réussir à intéresser les journalistes, qui traitent avant tout les sujets urgents d'actualité et à sensation, pour qu'ils traitent aussi les sujets forestiers de fond (par exemple en commençant par des images spectaculaires d'incendies de forêt).

Les argumentaires spécifiques à mettre en avant vis-à-vis des chasseurs, des environnementalistes et d'autres profils sont à consulter dans l'étude complète⁵

Nota bene : Localement, les arguments à privilégier seront bien entendu variables, suivant la réalité des coupes de bois concernées, et le type de doléances éventuelles.

CONCLUSION :

La présente étude a permis d'apporter de nombreuses nouvelles connaissances sur l'enjeu de l'acceptabilité sociale des coupes de bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur: ampleur du manque à gagner pour la filière, profils-type d'opposants à l'exploitation forestière, types de travaux remise en cause et motivations. L'évaluation de cet état de connaissances a permis de proposer une réflexion stratégique et un certain nombre d'actions opérationnelles à différentes échelles. Au niveau local, pour optimiser l'efficacité de ses démarches, les acteurs de la filière bois auraient intérêt à cibler les terrains potentiellement controversés, en allant directement au contact des publics concernés. Au niveau global, il convient de travailler conjointement avec des structures relais (représentants des publics visés et médias) en faisant de ces dernières des partenaires plutôt que des cibles passives. Cela permettrait d'accroître à la fois la portée et la légitimité de la communication menée. Les argumentaires mobilisés devraient toujours être adaptés aux contextes concernés : type de coupe en question, catégories d'individus mobilisés, modes d'action opérés et discours tenus. En parallèle, les acteurs de la filière devraient également démontrer qu'ils font concrètement des efforts pour adapter les pratiques d'exploitation forestière à la demande sociale.



Crédits : Sébastien Unrau

L'avenir du dialogue et de la conciliation entre la société et sa filière bois est désormais ouvert à différents champs des possibles. Espérons que ce présent travail puisse être facilitateur de compréhension et d'adaptation réciproque, pour un développement durable des espaces forestiers en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et au-delà.

⁵ http://www.ofme.org/foretmodele-provence/doc/pdf/acceptation/FMP-Rapport_etude.pdf